



N° _____ FUAC/CSP/AP-RAPI/09/18

APPEL A CANDIDATURES POUR LA SELECTION DE 50 ENTREPRISES DANS LE CADRE DU RECRUTEMENT DE LA 2^{EME} PROMOTION DES ENTREPRISES ACCELERES DE L'ACCELERATEUR DES PROJETS INNOVANTS DE UAC STARTUP VALLEY

Pour contribuer à la résolution du problème de chômage au Bénin en général et encourager l'entrepreneuriat durable et croissant des jeunes et des femmes, le Programme UAC Startup Valley de la Fondation de l'Université d'Abomey-Calavi a mis sur place en décembre 2017 l'**Accélérateur des Projets Innovants (API/UAC Startup Valley)**. Il a pour mission d'assurer la croissance rapide et durable des entreprises et projets innovants à fort potentiel commercial et financier. API/UAC Startup Valley accueille des entreprises et des projets d'entreprises en quête d'accompagnements technique et financier de courte durée en vue d'améliorer leurs projets, produits ou services et accélérer la croissance de leurs entreprises. Les entreprises sélectionnées seront accueillies dans l'Accélérateur pour une durée de **8 mois** et seront encadrées et accompagnées sous la direction de UAC Startup Valley par des Coach formateurs certifiés, des experts, des partenaires techniques et financiers régionaux et internationaux et des mentors chevronnés.

Après une première promotion de douze entreprises sélectionnées en 2017, API/ UAC Startup Valley lance un appel à candidature pour la sélection de cinquante (50) entreprises innovantes de la 2^{ème} cohorte dans les domaines d'activité suivants :

Agriculture - Transformation agro-alimentaire - Agro-industrie – Elevage – Pisciculture - Agriculture écologique - Energies renouvelables - Technologies de l'Information et de la Communication - Gestion des déchets - Gestion des eaux usées – Tourisme – Artisanat- Santé - Autres.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Les conditions de participation concernent :

- Toute entreprise formelle (**Etablissement, SARL, SA, ONG, Association, Coopérative**), informelle ou toute personne physique menant des activités innovantes ;
- Remplir la fiche d'inscription disponible au siège de la FUAC et joindre les documents de création de l'entreprise si disponibles ;
- Verser après la sélection sur le compte **BJ 03 21067 01501 501100005112 27** intitulé **Fondation de l'Université d'Abomey-Calavi-Operations** les frais d'inscription qui s'élèvent à **200.000 F CFA** pour la catégorie «**Argent**» et **500.000 F CFA** pour la catégorie «**Or**». Les frais d'inscription sont payables en tranches pour les entreprises qui le souhaitent.

BOUQUETS DE SERVICES OFFERTS

Deux catégories de services sont offertes aux entreprises accélérées.

❖ Catégorie «ARGENT» (30 entreprises accélérées seront retenues)

- Diagnostic d'entreprises et de projets ;
- Elaboration de plans de croissance accélérée des entreprises et projets d'entreprises ;
- Appui à la mise en œuvre des plans de croissance accélérée des entreprises et projets d'entreprises ;
- Appui à la recherche de financement et de partenaires techniques ;
- Appui à la réalisation des analyses des produits ;
- Appui à la recherche de débouchés commerciaux ;
- Coaching d'entreprises et de projets ;
- Formation en gestion d'entreprises;



- Appui dans la participation aux foires, expositions et ventes ;
- « Coworking space » permettant aux projets et entreprises de disposer d'un cadre d'accueil et de visibilité ;
- Networking.

❖ **Catégorie OR (20 entreprises accélérés seront retenues)**

En complément des services offerts dans la catégorie «Argent», quatre autres services sont offerts aux entreprises accélérées de la catégorie «Or» et se présentent comme suit :

- Dépôt-vente des produits des entreprises accélérées dans la boutique sise au siège de la Fondation de l'Université d'Abomey-Calavi ;
- Logo défilant de l'entreprise accélérée sur le site internet www.uacstartupvalley.com;
- Réalisation de spots publicitaires et films documentaires sur l'entreprise à diffuser sur les différents médias ;
- Renforcement de capacités et formations spécifiques sur requête de l'entreprise accélérée.

PROCESSUS DE SELECTION ET DE MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME D'ACCELERATION

A l'expiration de la période de dépôt des dossiers de candidature, la FUAC va organiser des entretiens dans le but d'écouter les candidats. Au terme des entretiens, la FUAC retiendra les 50 meilleurs projets et entreprises à accompagner.

Les projets et entreprises sélectionnés vont bénéficier pendant:

- une durée de 2 mois d'un diagnostic d'entreprises ou de projets d'entreprises assortis d'un plan de croissance accélérée des dits projets d'entreprises et entreprises;
- une durée de 6 mois de coaching de projets d'entreprises et d'entreprises.

DELAI ET LIEU DE DEPÔT DES DOSSIERS

Toute entreprise ou personne intéressée par le présent appel est priée de se rapprocher **du siège de la FUAC du 10 septembre 2018 au 09 octobre 2018** afin de remplir le formulaire d'inscription et de déposer son dossier de candidature.

Le siège de la FUAC est sis en face de CLCAM d'Abomey-Calavi, à côté de l'agence MTN d'Abomey-Calavi.

Pour toute information complémentaire :

- visitez le site internet www.uacstartupvalley.com ; www.fondationuac.org
- envoyez un e-mail à uacstartupvalley@uacstartupvalley.com ou jeanne.agbazagan@uacstartupvalley.com
- appelez +229 22 04 14 59 ou +229 67 52 98 76
- Adressez-vous au secrétariat administratif de la Fondation de l'Université d'Abomey-Calavi, sis en face de CLCAM d'Abomey-Calavi et à côté de l'agence MTN d'Abomey-Calavi.

Fait à Abomey-Calavi le 10 septembre 2018

Pour le Directeur Exécutif

Le Chef Service des Programmes

Rafiou AKPO

